

Enfance : Accueil en crèche

Vous souhaitez bénéficier d'une place en crèche à la rentrée 2025 ?

Retirez votre dossier de demande d'accueil dès aujourd'hui !

Date limite pour le retrait : 13/03/25

Publié le 22/02/2025 – Mis à jour le 24/02/2025

Plus d'infos : <https://paysdelor.fr/vivre-ici/enfance-jeunesse/les-structures-petite-enfance/creches/>



*Plus tôt je sais,
mieux c'est !*

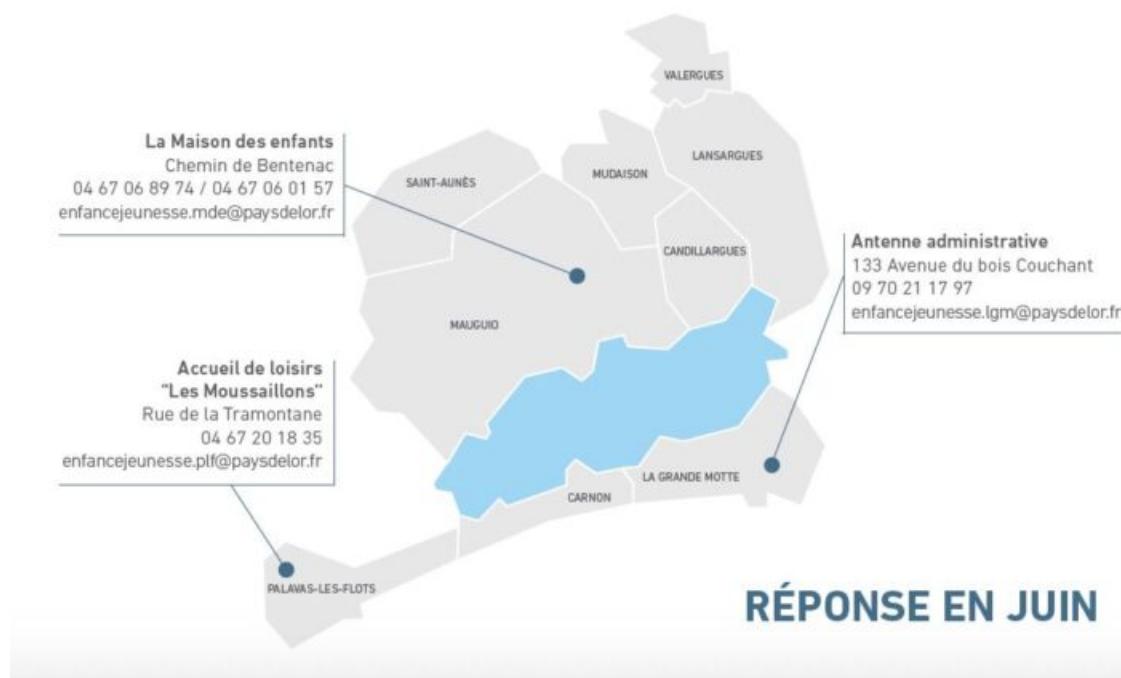


RENTRÉE 2025

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCUEIL EN CRÈCHE

Retrait des dossiers (du 10/02 au 13/03/2025) soit :

- en téléchargeant le dossier sur le site de l'Agglomération "D'Clic"
<http://portail-ca-paysdelor.ciril.net> > onglet Documents à télécharger
- en me déplaçant dans l'antenne administrative de référence
- en faisant une demande de dossier par mail





Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00